



Le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, **Alan DeSousa**, le président du conseil d'administration de la STM, **Michel Labrecque**, le directeur exécutif, Gestion des projets majeurs de la STM, **Pierre Dauphinais**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**.

## La STM annonce la construction d'un important centre de transport à Saint-Laurent

Est à la mairie de Saint-Laurent, en présence des membres du conseil, que la STM a procédé à l'annonce de la construction du Centre de transport Stinson le 29 novembre dernier. Estimé à 165 millions \$, le projet consistera en l'implantation d'un centre intégré de services pour autobus et visera une certification LEED Or; une première pour un centre de transport au Canada.

Le projet présentera une architecture contemporaine et un aménagement paysager soigné, qui comprendra, entre autres, de nombreux espaces verts et un toit végétal.

« Le Centre de transport Stinson offrira un espace où il fait bon vivre, à la fois pour les citoyens du secteur et les travailleurs », s'est réjoui le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

Situé au nord de la rue Stinson et au sud de la voie ferrée du CN, le Centre revitalisera ainsi tout un secteur industriel de Saint-Laurent. L'arrivée prochaine de centaines de travailleurs contribuera à l'accroissement des activités économiques de la communauté, entre autres à celles des commerces du boulevard Montpellier. Ce sont 750 employés qui y travailleront, et ce, dès l'automne 2013.

### SOMMAIRE

- 2 Mot du maire
- 2 Calendrier
- 3 Pour un déneigement efficace
- 3 Budget 2012 de Montréal : Les contribuables laurentiens parmi les moins touchés par les hausses de taxes
- 4 Il était une fois... la Féerie !
- 4 Sorties ornithologiques
- 4 Campagne de souscription des employés de Saint-Laurent
- 5 Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent
- 5 Patinage dans les parcs
- 5 Un premier bâtiment certifié LEED Or à Saint-Laurent
- 5 Lancement du Concours Alpha 2012
- 6 Le boulevard Cavendish ouvert à la circulation
- 6 Collecte des sapins
- 7 Horaire des édifices publics pendant les Fêtes
- 7 Renouvellement des permis pour chiens et chats
- 7 Concours « Récital »
- 8 Communauté

3-1-1

[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent)

## Saint-Laurent adopte son Plan local de développement durable 2011-2015 comprenant un volet sur la culture

Lors de sa séance générale tenue le 6 décembre dernier, le conseil de Saint-Laurent a procédé à l'adoption de son Plan local de développement durable 2011-2015, lequel contient un nouveau volet culture (voir l'encadré en page 6) en accord avec les orientations de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Saint-Laurent devient ainsi le premier arrondissement à réaliser cette initiative.

Aussi, l'administration laurentienne s'engage à participer activement à l'atteinte collective des orientations et des objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015. Pour y parvenir, elle a choisi d'arrimer son Plan de développement durable à celui de la collectivité montréalaise, tout en tenant compte de la spécificité de son territoire.

« Saint-Laurent devient ainsi le premier arrondissement à réaliser cette initiative. »

« Notre nouveau Plan de développement durable est la suite logique des orientations que le conseil de Saint-Laurent a exprimées depuis plusieurs années par l'adoption de divers plans, initiatives et règlements novateurs, dont les retombées ont été mesurées par notre bilan annuel de gestion des matières résiduelles, entre autres. Les résultats tangibles remarquables sur le territoire, par exemple l'augmentation de 133 % du tonnage de matières recyclables depuis 2004, démontrent

l'intérêt des résidents et des résidentes envers les mesures environnementales et leur souci de contribuer à la préservation de notre milieu. Le Plan de développement durable de Saint-Laurent 2011-2015, incluant son nouveau volet sur la culture, vise ainsi à conserver les acquis et à atteindre de nouveaux objectifs tout aussi ambitieux et profitables pour la communauté », a expliqué le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

### Système de gestion environnementale

Afin de suivre la progression des actions identifiées au plan et de faire les ajustements nécessaires pour s'assurer d'atteindre les objectifs fixés, l'administration laurentienne mettra sur un Système de gestion environnementale, qui permettra de gérer les impacts environnementaux et les exigences légales, de prévenir la pollution et d'améliorer la performance environnementale.

« Au-delà des intentions que nous avons déjà formulées dans le Cadre de référence en développement durable et le Plan de foresterie urbaine, par exemple, le conseil de Saint-Laurent entend obtenir par son Plan local de développement durable 2011-2015 des résultats concrets, mesurables et ayant un réel impact sur la qualité de vie des Laurentiens et des Laurentiennes. Par l'utilisation d'un Système de gestion environnementale, nous souhaitons démontrer le sérieux de notre démarche », a conclu M. DeSousa.

## MOT DU MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Voici un numéro que nous n'avons eu aucune difficulté à remplir tellement nous avons de nouvelles à vous annoncer! Il y a, bien sûr, l'adoption de notre **Plan local de développement durable 2011-2015** que nous sommes fiers de vous présenter, car il fait des citoyens des partenaires à part entière pour l'atteinte de ses objectifs. Un **volet culture** y a été ajouté en lien avec la résolution adoptée en ce sens à la séance de décembre. De plus, afin de démontrer le sérieux de notre engagement envers cette démarche, nous avons développé un **Système de gestion environnementale**, lequel permettra de gérer les impacts environnementaux et les exigences légales, de prévenir la pollution et d'améliorer la performance environnementale.

Une autre nouvelle digne de mention est l'annonce par la Société des transports de Montréal de la construction d'un **centre de transport** à Saint-Laurent. Estimé à 165 millions \$, ce projet stimulera notre économie et revitalisera le secteur où il sera situé.

Nous abordons également dans les pages suivantes l'adoption du **budget 2012 de la Ville de Montréal**. Nous y apprenons que, dans l'ensemble, les contribuables laurentiens seront parmi les moins touchés par les hausses de taxes. Par exemple, du côté résidentiel, Saint-Laurent se classe au troisième meilleur rang avec une variation de la charge fiscale de 2,08 % et au meilleur rang du secteur non résidentiel avec 0,86 %.

Vous trouverez aussi un texte sur la **campagne de souscription de nos employés** réalisée en collaboration avec plusieurs partenaires externes au profit de deux œuvres humanitaires. Il s'agit d'une belle initiative qui nous remplit toujours de fierté et fait certainement une différence pour les organismes visés.

Je vous invite, en terminant, à lire les consignes liées au **déneigement**, un autre domaine pour lequel votre collaboration est essentielle. Nous y avons inclus par la même occasion des recommandations pour assurer votre sécurité pendant les opérations de nos équipes.

**Mes collègues du conseil et moi vous offrons nos meilleurs vœux pour les Fêtes et la nouvelle année!**

Le maire de Saint-Laurent,  
**Alan DeSousa, FCA**



**Gérald Tremblay**  
Maire de la Ville de Montréal

## CONSEIL DE SAINT-LAURENT

**Alan DeSousa, FCA**  
Maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal



**Francesco Miele**  
Conseiller de la Ville,  
district de  
Côte-de-Liesse



**Aref Salem**  
Conseiller de la Ville  
et conseiller associé,  
district de  
Norman-McLaren



**Maurice Cohen**  
Conseiller  
d'arrondissement,  
district de  
Côte-de-Liesse



**Michèle D. Biron**  
Conseillère  
d'arrondissement,  
district de  
Norman-McLaren

Adjoint du directeur d'arrondissement et  
chef de la Division des communications  
et des relations avec les citoyens  
**Paul Lanctôt**

**MAIRIE DE SAINT-LAURENT**  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement  
par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent  
peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1917-2567

Tirage : 45 000 copies



Papier recyclé et recyclable

## Calendrier

Voici au moment d'aller sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au **311**.

(Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

### Janvier

**Jusqu'au 23 janvier • Exposition**  
**Découvrir le passé au présent :**  
**Au cœur du Vieux-Saint-Laurent**  
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

**10 janvier • Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

**18 janvier • Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

**23 janvier • Lundi littéraire**  
**Les Compagnons de Saint-Laurent**  
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

**27 janvier • Rendez-vous du vendredi Jay Sewall**  
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

### février

**1<sup>er</sup> février • Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

**2 février • Grands explorateurs**  
**Les Marquises, le cœur du Pacifique Sud**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30

**5 février • Concert endimanché**  
**Jelena Mилоjevic**  
Centre des loisirs, 14 h, *gratuit*

**6 février • Film • Antonine Maillet :**  
**Les possibles sont infinis**  
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

**8 février • Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

**11 au 26 février • Exposition**  
**Participants aux ateliers**  
**multidisciplinaires (enfants)**  
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

**14 janvier et 19 février**  
**Sorties ornithologiques**  
Voir la page 4.

**12 février**

**Féerie d'hiver** (voir la page 4)  
Parc Cousineau, 13 h à 17 h, *gratuit*  
(Remis au 19 février si pluie ou froid intense)

**19 février • Grand concert**  
**Airs de jeunesse**  
Église Saint-Sixte, 14 h

**22 février • Danse • ELI2**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30, *gratuit*

**23 février • Grands explorateurs**  
**Venezuela, un joyau de la nature**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30

**24 février**  
**Rendez-vous du vendredi**  
**Le trio Gaétan Daigneault**  
Centre des loisirs, 19 h 30, *gratuit*

**28 février**  
**Théâtre • Devinez qui ?**  
Salle Émile-Legault, 19 h 30

**EXPOSITION :**  
**Une étrange conduite**  
Jusqu'au 8 février  
Mairie d'arrondissement

Du 15 février au 15 juin  
Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent

### Midi-causeries

Bibliothèque du Vieux Saint-Laurent  
12 h, *gratuit*

**25 janvier**  
How to get a good night's sleep

**1<sup>er</sup> février**  
L'ABC de la conception de l'univers  
chez les anciens Égyptiens

**8 février**  
Les cahiers de Sicka

**15 février**  
L'Australie

**22 février**  
Versailles : Son histoire, son  
architecture et ses jardins

**29 février**  
Initiation aux livres numériques

## POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE

Saint-Laurent souhaite rappeler aux résidents que leur collaboration est essentielle à la bonne marche des opérations de déneigement pendant la saison froide.

Ainsi, **il est interdit à Saint-Laurent de déposer la neige sur le domaine public** pour les propriétés qui disposent de suffisamment d'espace pour entreposer la neige. **Dans les seuls cas où l'espace sur le terrain privé est insuffisant**, la neige provenant d'un terrain privé peut être déposée dans la rue selon les conditions suivantes :

1. La neige doit être placée de manière à ne pas gêner les voies de circulation piétonne, ni les voies de circulation véhiculaire, ni à bloquer l'accès à un immeuble.
2. La neige doit être placée en bordure de la rue en face de l'immeuble du propriétaire, du côté de la rue où se situe l'immeuble. La largeur de l'andain de neige ne doit pas excéder deux mètres à partir de la bordure de la chaussée et du trottoir.

3. À la suite d'une chute de neige, celle-ci doit être déposée avant le début des opérations d'enlèvement de la neige sur ce même côté de rue, soit avant que la souffleuse n'effectue son travail d'entretien dans la rue.
4. La neige ne peut pas être déposée :
  - a) à moins de cinq mètres d'une intersection;
  - b) dans un rayon de cinq mètres d'une borne-fontaine;
  - c) devant une entrée charretière;
  - d) dans une zone d'arrêt d'autobus;
  - e) devant les bâtiments institutionnels;
  - f) devant une place réservée pour les personnes à mobilité réduite.

### La sécurité est de mise

Afin de faciliter les collectes et les opérations de déneigement et également de se protéger et de protéger leurs biens, les résidents sont invités à respecter les consignes de sécurité suivantes :

- **Placer les bacs à déchets et de recyclage** en bordure de leur terrain (ou attendre la prochaine collecte si les bacs ne sont pas



## Opération déneigement

Pour plus de renseignements :  
[ville.montreal.qc.ca/deneigement](http://ville.montreal.qc.ca/deneigement)  
 ou composez le 311

pleins pendant les opérations de déneigement).

- **Placer les piquets** en bordure de leur terrain à un minimum de 60 cm du bord intérieur du trottoir et de manière à ce qu'ils ne soient pas aspirés par la souffleuse.
- **Garder un dégagement de 30 cm** entre la bordure du trottoir et leur véhicule stationné afin de permettre l'accès des équipements de déneigement aux trottoirs.
- **Être attentifs** à la présence des véhicules effectuant les opérations de déneigement, éviter de marcher à leur proximité et s'assurer d'être vus par leurs opérateurs.

D'ici le 31 décembre, n'hésitez pas à faire appel au service de raccompagnement de l'Opération Nez rouge au numéro **514 256-2510**.



# Démocratie

## BUDGET 2012 DE MONTRÉAL

### Les contribuables laurentiens parmi les moins touchés par les hausses de taxes

Le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, a déposé le 29 novembre dernier le budget de Montréal pour l'année 2012. Doté d'une enveloppe de 4,7 milliards \$, ce budget représente une augmentation de 5,2 % par rapport à 2011. Afin de poursuivre ses orientations, la Ville dépose ainsi un budget dont le niveau d'accroissement de la taxe foncière générale, tant résidentielle que non résidentielle, sera de 2,5 %.

Aussi, à la suite des recommandations de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs, l'Administration poursuivra sa stratégie de financement du Fonds de l'eau en augmentant, pour 2012, de 0,5 % la taxe spéciale dédiée à l'eau.

### Variations des charges fiscales moindres à Saint-Laurent

Dans l'ensemble, les contribuables laurentiens seront parmi les moins touchés à Montréal. Du côté résidentiel, Saint-Laurent se classe au troisième meilleur rang avec une variation de la charge fiscale de 2,08 % et au meilleur rang du secteur non résidentiel avec 0,86 %.

Le taux de taxation foncière pour les immeubles résidentiels de cinq logements ou moins passera de 1,0359 \$ à 0,9934 \$ par 100 \$ d'évaluation, alors que le taux pour les immeubles de six logements ou plus sera de 1,0052 \$ par 100 \$ d'évaluation. Les taux pour les immeubles non résidentiels passeront, quant à eux, à 3,8463 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, soit une baisse de 0,1532 \$. Notons également que les droits de mutations immobilières appliqués sur la tranche de valeur excédant un million \$ passeront de 2 % à 2,5 %.



Précisons qu'à Saint-Laurent, 21 % des contribuables dans la catégorie résidentielle connaîtront une baisse de leurs taxes, 34 % verront leurs taxes augmenter de moins de 2,5 %, 29 % recevront une augmentation de 2,5 % à 5 % et 14,8 % connaîtront une augmentation de 5 % à 10 %. Seulement 0,7 % des contribuables connaîtront des hausses plus importantes, soit 10 % ou plus. Le compte de taxes de chacun des contribuables peut ainsi diminuer ou augmenter dans des proportions différentes, notamment en raison de l'évolution de la valeur foncière.

« En résumé, l'ensemble des taux à Saint-Laurent connaîtra une baisse d'environ 4 %, et ce, malgré l'introduction d'une taxe sur les services de 0,02 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Le recours à cette mesure a été motivé par le souci de préserver la qualité de vie des résidents, d'autant plus que Saint-Laurent présente la plus importante crois-

sance démographique de la Ville de Montréal avec 9,6 % comparativement à 2,3 % pour la moyenne des arrondissements », a expliqué le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

### Fonds de l'eau

Outre l'augmentation de 0,5 % touchant le Fonds de l'eau, aucune modification n'a été effectuée au chapitre de la tarification de l'eau à Saint-Laurent. Ainsi, le tarif de base pour les premiers 228 m<sup>3</sup> en ce qui a trait aux immeubles résidentiels se situe à 25 \$ par logement. Le tarif au compteur pour l'excédent demeure à 0,328 \$ par mètre cube, alors que, pour le secteur non résidentiel, un tarif au compteur de 0,396 \$ par mètre cube s'applique pour la consommation jusqu'à 909 200 m<sup>3</sup>.

## Il était une fois... la Féerie!

La Féerie d'hiver accueillera les familles laurentiennes sous la thématique « Il était une fois... » le **dimanche 12 février prochain, de 13 h à 17 h, dans le parc Cousineau**, à l'angle de l'avenue O'Brien et de la rue Poirier.

Pour sa 19<sup>e</sup> édition, la Féerie proposera gratuitement une foule d'activités en lien avec son thème ainsi que des spectacles de patinage artistique, du patinage libre, des jeux, des ateliers, des amuseurs et des friandises.

En cas de pluie ou de froid intense, la Féerie sera reportée au dimanche 19 février 2012.

## SORTIES ORNITHOLOGIQUES

DANS LE BOISÉ DU  
PARC MARCEL-LAURIN

Samedi 14 janvier et  
dimanche 19 février  
de 9 h à 11 h

Départ de l'aréna Raymond-Bourque  
2345, boulevard Thimens

PLACES  
LIMITÉES  
Réservations :  
Éco-quartier  
514 744-8333

Activité  
gratuite  
pour petits  
et grands!

## Campagne de souscription des employés de Saint-Laurent

Comme le veut la tradition, les employés de Saint-Laurent ont été invités à participer en octobre et en novembre à une campagne de souscription visant à appuyer divers organismes d'entraide.

Les différentes activités de financement proposées par le comité organisateur ainsi que le programme de déductions à la source par lequel les employés peuvent contribuer ont permis d'amasser une somme de 16 069,84 \$, une hausse de 15 % comparativement à 2010. Les œuvres visées étaient **Centraide** et la **Croix-Rouge canadienne**.



### Collaboration de Benny&Co. Express

L'un des clous de cette campagne a été un dîner western tenu au Centre des loisirs le 26 octobre en collaboration avec le journal Les Nouvelles Saint-Laurent, le Groupe Sportscène et la rôtisserie Benny&Co. Express, située au 12333, boulevard Laurentien, à Cartierville.

Cette dernière a fourni les repas aux participants, lesquels devaient déboursier 10 \$ pour prendre part à l'activité. Benny&Co. Express offre à sa clientèle une ambiance moderne et chaleureuse ainsi qu'un service à l'auto et de livraison rapide et courtis. Les spécialités des maîtres-rôtisseurs demeurent le poulet de grain rôti à point et les savoureuses côtes levées.



**Benny & Co.**  
MAÎTRES RÔTISSEURS DEPUIS 1960

Le Benny&Co. Express du boulevard Laurentien peut accueillir 25 personnes en salle à manger et 20 personnes sur la terrasse extérieure durant la période estivale.

## Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent

C'est le 28 novembre dernier que s'est tenu le vernissage de l'exposition **Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent** en compagnie des membres du conseil de Saint-Laurent, de divers partenaires, dont le Musée des maîtres et artisans du Québec et le Centre d'histoire de Montréal, et de distingués invités.

L'exposition, qui se déroulera **jusqu'au 23 janvier au Centre des loisirs**, illustre le Saint-Laurent des années 1940 à 1960, l'évolution de son territoire et la transformation de ses quartiers à l'aide d'une trentaine de photos de lieux inédits ayant marqué son histoire. D'autres activités visant à faire découvrir le passé laurentien auront lieu au cours des prochains mois. Consultez le calendrier en page 2 pour en savoir plus.



Les membres du conseil de Saint-Laurent (**Alan DeSousa**, maire de Saint-Laurent, **Francesco Miele**, conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Aref Salem**, conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, et **Michèle D. Biron**, conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren) ont assisté au vernissage de l'exposition en compagnie du directeur d'arrondissement, **Marc Blanchet**, de la conseillère politique du ministre Jean-Marc Fournier, **Louise Lemay**, de représentants des organisations partenaires, dont le Musée des maîtres et artisans du Québec et le Centre d'histoire de Montréal, de citoyens laurentiens et d'employés municipaux ayant collaboré au projet.

## PATINAGE DANS LES PARCS



**Du 26 décembre 2011 au 11 mars 2012**, si la température le permet, les amateurs pourront pratiquer le patinage ou le hockey libre tout à fait **GRATUITEMENT** dans une quinzaine de parcs sur le territoire laurentien. Sans oublier le sentier de glace qui sera de retour dans le parc Beudet et deux glissades aménagées dans les parcs Hartenstein et Gohier.

Certaines patinoires peuvent être réservées pour des activités de groupe en composant le 514 855-6000, poste 4702.

## Affaires

### Un premier bâtiment certifié LEED Or à Saint-Laurent

Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le président de Centura, **Brian Cowie**, le président du Groupe Montoni, **Dario Montoni**, le directeur des opérations du Groupe Montoni, **Frank Di Paolo**, le directeur général de Centura, **Claude Dagneault**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, lors du dévoilement de la plaque.



Le 16 novembre 2011, les membres du conseil ont assisté au dévoilement de la plaque officialisant le premier bâtiment LEED de niveau Or de Saint-Laurent. Il s'agit de l'édifice appartenant à Centura, construit par le Groupe Montoni, lequel avait déjà réalisé sur le territoire sept bâtiments industriels ayant obtenu la certification LEED de niveau Argent ou la visant.

« Saint-Laurent encourage le développement d'approches durables depuis plusieurs années. L'édifice de Centura possède de hauts standards de qualité et démontre qu'il est possible de concilier exigences environnementales et performance économique », a déclaré le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**.

### LANCEMENT DU CONCOURS ALPHA 2012

C'est à la mairie de l'arrondissement qu'a été donné le 8 décembre dernier le coup d'envoi du Concours Alpha 2012 en présence du maire de Saint-Laurent et coprésident d'honneur du concours, **Alan DeSousa**, de ses collègues du conseil ainsi que des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent et d'une centaine d'invités.

Sous le thème « **Autoroute du succès** », ce prestigieux concours vise à souligner les réalisations exceptionnelles des entreprises situées à Saint-Laurent, Cartierville et Mont-Royal pendant l'année 2011. Celles-ci devront s'inscrire **d'ici le 17 février 2012**. Soulignons qu'il n'est pas nécessaire que l'entreprise soit membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent. Les gagnants seront dévoilés lors du Gala Alpha, qui se tiendra le 3 mai 2012, dès 17 h 30, à la salle de réception Le Crystal.

**AUTOROUTE  
DU SUCCÈS  
HIGHWAY TO SUCCESS**



SUITE DE LA PAGE 1

## Saint-Laurent adopte son Plan local de développement durable 2011-2015 comprenant un volet sur la culture

### Une vision globale

Pour atteindre les objectifs de son plan, l'administration laurentienne comptera sur la contribution de ses employés, des résidents, de la communauté d'affaires et de ses partenaires pour mener à bien la réalisation des actions prévues sous chacune des cinq orientations que compte son Plan de développement durable, lesquelles sont :

- 1. Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2. Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels.
- 3. Pratiquer une gestion responsable des ressources.
- 4. Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, commerces et institutions.
- 5. Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts.

### Fructueuses collaborations

Depuis que Saint-Laurent a entrepris son virage environnemental en 2004, de nombreux partenaires issus de divers milieux, en particulier de la communauté d'affaires laurentienne, ont appuyé ses initiatives, ce qui a donné lieu à de fructueuses collaborations. L'administration laurentienne souhaitant poursuivre dans cette voie, son plan présente la liste de ses quelque 40 partenaires établis et invite tout partenaire potentiel à contribuer à la réalisation des nouveaux objectifs.



## Un nouveau volet sur la culture

En décembre, le conseil a reconnu au moyen d'une résolution la culture comme quatrième pilier du développement durable. Celle-ci rejoint ainsi les dimensions environnementales, économiques et sociales dans les orientations de l'arrondissement visant à permettre un développement durable de la collectivité au profit des générations futures.

Cette résolution a été inspirée à la fois par une initiative du comité exécutif de la Ville de Montréal le 5 décembre visant à proposer au Conseil d'agglomération d'inciter les arrondissements à adopter pareille résolution et par le dévoilement le lendemain de l'Agenda 21 de la culture du Québec par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, lequel établissait la culture comme une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions du développement durable.

« Le conseil de Saint-Laurent veillait déjà à soutenir la culture par ses actions en raison de l'importance qu'elle revêt dans la qualité de vie des Laurentiens et comme facteur de développement, de croissance économique

et de cohésion sociale, a expliqué le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa. Étant sensibles à cette réalité, nous n'avons pas hésité à saisir la balle au bond en devenant le premier arrondissement à adopter la résolution proposée par le comité exécutif de Montréal et en intégrant un volet culture à notre Plan local de développement durable. Nous n'avons aucun doute que ce volet favorisera l'atteinte de nos objectifs. »

Concrètement, le Volet culture de Saint-Laurent comprendra les trois actions suivantes :

- Faciliter l'accès à la culture et favoriser la participation des citoyens à la vie culturelle.
- Préserver et promouvoir la culture et le patrimoine.
- Soutenir la nouvelle créativité.

Saint-Laurent compte réussir ces actions en encourageant les artistes émergents, en décentralisant les activités culturelles de leurs lieux de diffusion traditionnels, en poursuivant des projets de médiation culturelle et en travaillant au projet d'un quartier culturel, entre autres.

## Le boulevard Cavendish OUVERT à la circulation

La Ville de Montréal et le conseil de Saint-Laurent ont procédé à l'ouverture du boulevard Cavendish entre l'avenue Ernest-Hemingway et le boulevard Henri-Bourassa le samedi 10 décembre dernier, entourés de citoyens et d'employés municipaux.

Entamé à l'automne 2009, ce projet été réalisé en vue de désenclaver le quartier et de créer un environnement vivant et sécuritaire. Le prolongement vers le nord du boulevard Cavendish offre aussi aux résidents de Bois-Franc et du Nouveau Saint-Laurent une meilleure accessibilité à divers services, dont l'école primaire Enfants-du-Monde. Les travaux comprenaient la construction ou la réfection d'infrastructures souterraines, de trottoirs, de saillies, de mails centraux et de chaussées de même que la plantation d'arbres et l'installation de feux de circulation et d'un système d'éclairage.

L'arrondissement de Saint-Laurent a également implanté des bandes cyclables, qui permettront aux cyclistes de rejoindre le parc Marcel-Laurin et de circuler en toute sécurité. S'inscrivant dans l'objectif de Saint-Laurent de décupler son réseau cyclable pour atteindre 82 km d'ici 2020, elles auront aussi l'avantage de diminuer la vitesse du flot véhiculaire en réduisant la largeur des voies de circulations.

En terminant, rappelons que le boulevard Cavendish est le troisième axe artériel nord-sud de l'arrondissement, après les avenues O'Brien et Sainte-Croix et le boulevard Marcel-Laurin.

À la demande des citoyens de Bois-Franc, Saint-Laurent a également ouvert l'avenue de Saint-Exupéry sur le boulevard Marcel-Laurin pour permettre un accès supplémentaire à ce secteur.



## Collecte des sapins

Une collecte des sapins de Noël sera offerte au mois de janvier. Elle se déroulera du **lundi 9 au vendredi 27 janvier** selon l'horaire de la collecte des matières recyclables.

En vue de la collecte, les sapins devront être dépouillés de toute décoration et placés en bordure de rue. Rappelons que les sapins **ne sont pas acceptés** dans la collecte des résidus encombrants valorisables.

## HORAIRE DES ÉDIFICES PUBLICS pendant les Fêtes

		MAIRIE (BUREAU DU CITOYEN)	BIBLIOTHÈQUE	CENTRE DES LOISIRS*	ARÉNA RAYMOND-BOURQUE	COUR MUNICIPALE
Vendredi	<b>23 décembre</b>	Fermée	10 h à 18 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	Fermée
Samedi	<b>24 décembre</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	7 h à 16 h	Fermée
Dimanche	<b>25 décembre</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	Fermé	Fermée
Lundi	<b>26 décembre</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	13 h à 1 h	Fermée
Mardi	<b>27 décembre</b>	Fermée	10 h à 21 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	Fermée
Mercredi	<b>28 décembre</b>	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	8 h 30 à 16 h 30
Judi	<b>29 décembre</b>	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 20 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	8 h 30 à 16 h 30
Vendredi	<b>30 décembre</b>	Fermée	10 h à 18 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	Fermée
Samedi	<b>31 décembre</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	7 h à 16 h	Fermée
Dimanche	<b>1<sup>er</sup> janvier</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	Fermé	Fermée
Lundi	<b>2 janvier</b>	Fermée	Fermée	8 h à 23 h	13 h à 1 h	Fermée
Mardi	<b>3 janvier</b>	Fermée	10 h à 21 h	8 h à 23 h	7 h à 1 h	Fermée

Les collectes de déchets et de matières recyclables auront lieu selon l'horaire habituel. La collecte des déchets encombrants du 2 janvier sera reportée au lundi 9 janvier 2012 pour les résidents du secteur 3. L'horaire habituel sera en vigueur respecté pour tous les autres secteurs

La Patrouille de sécurité urbaine sera en service. Toute requête concernant les services municipaux pourra être adressée au Réseau Accès Montréal 311.

\* Les bureaux administratifs seront fermés du 23 décembre 2011 au 3 janvier 2012 inclusivement.

## Renouvellement des permis pour chiens et chats

Le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer un permis valide en échange duquel il recevra un médaillon que son animal devra porter en tout temps. Valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, le permis est disponible au Bureau du citoyen, moyennant les frais suivants :

### Permis pour chiens

Chiens stérilisés : 20 \$  
Chiens non stérilisés : 40 \$  
Chiens-guides pour personnes ayant un handicap : Gratuit

### Permis pour chats

Chats stérilisés : 5 \$  
Chats non stérilisés : 10 \$

### Remplacement d'un médaillon perdu ou détruit : 5 \$



Le règlement prévoit qu'il est interdit de garder dans un logement et dans les dépendances du bâtiment où se trouve ce logement :

- Plus de deux chiens
- Plus de trois chats
- Un nombre combiné de chiens et de chats supérieur à quatre, comprenant un maximum de deux chiens

Pour prendre connaissance des faits saillants des séances du conseil tenues en novembre et en décembre, consultez [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent) sous « Mairie d'arrondissement ».



## CONCOURS « Récital »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de gagner une paire de billets pour le concert de l'Orchestre symphonique de Montréal intitulé *Menahem Pressler et ses amis en récital*, qui aura lieu le jeudi 16 février 2012, à 20 h, à la Maison symphonique de Montréal, située au 1600, rue Saint-Urbain.

Postez ou déposez votre coupon à :

Concours « Récital »  
Mairie de Saint-Laurent  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Récital » devront être reçus au plus tard le **jeudi 26 janvier 2012**. Le prix n'est pas monnayable.

Chaque participation donnera une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 27 janvier 2012. Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent. Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à **M. Patrick The Truc Bui**, qui a remporté le concours d'octobre. La réponse était « Misses Satchmo ».

**Merci à tous les participants.**

### Coupon de participation au concours « Récital »

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel : \_\_\_\_\_

**QUESTION :** Quel est le volet particulier que Saint-Laurent a intégré dans son Plan de développement durable 2011-2015?



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen**, et la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, en compagnie de représentants de divers clubs et associations bénévoles de Saint-Laurent.

The Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele**, City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, Borough Councillor for Côte-de-Liesse District, **Maurice Cohen**, and Borough Councillor for Norman-McLaren District, **Michèle D. Biron**, accompanied by representatives of a variety of clubs and volunteer associations active in Saint-Laurent.

## Hommage aux bénévoles de Saint-Laurent

À l'occasion de l'annuelle Soirée de reconnaissance des bénévoles qui s'est tenue le 19 novembre dernier, les membres du conseil ont rendu hommage à ceux et celles qui contribuent à faire de Saint-Laurent une communauté dynamique par leur dévouement et leur engagement au sein de diverses organisations. Le Centre des loisirs a été l'hôte de près de 300 bénévoles, dont plusieurs en étaient à leur première année d'expérience.

Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, a d'ailleurs souligné l'importance de la relève dans les organisations bénévoles : « Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à faire évoluer le bénévolat à un niveau supérieur au cours des dernières décennies. C'est avec beaucoup de fierté

que nous accueillons également les nouveaux visages de la relève. Vous revêtez une grande importance pour le futur de Saint-Laurent. C'est en grande partie grâce à des gens comme vous que Saint-Laurent est reconnu comme une communauté près de ses citoyens. »

L'événement coïncidait avec le lancement de l'exposition Découvrir le passé au présent : Au cœur du Vieux-Saint-Laurent, ce qui a incité les organisateurs à développer une thématique des années 40 et 50. Vêtus de leurs plus beaux atours, les participants se sont fait accueillir par nul autre que Elvis Presley et Marilyn Monroe, avant d'être photographiés avec les membres de leur équipe en tenue d'époque. Une atmosphère de plaisir et de détente était au rendez-vous.

Association des photographes de Saint-Laurent



Comité de basketball Saint-Laurent



Club Gymslic Saint-Laurent



## Tribute to Saint-Laurent volunteers

At its Annual Volunteer Recognition Evening on November 19, Council members paid tribute to those who have helped to make Saint-Laurent a dynamic community through their dedication and commitment to a variety of organizations. The event was hosted at the Centre des loisirs, and was attended by close to 300 volunteers, including several who were in their first year of volunteer experience.

The Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, underscored the importance of succession within volunteer organizations: "I would like to warmly thank everyone who has contributed to helping volunteering to make such tremendous level over the past few decades. It is with a great deal of pride

that we welcome this year's new faces. You are extremely important to the future of Saint-Laurent. It is largely because of people like you that Saint-Laurent is renowned as a community that truly cares about its citizens"

The event coincided with the launch of the Discover past to present: at the heart of Vieux-Saint-Laurent exhibition, which motivated organizers to develop a theme reflective of the 1940s and 50s. Dressed in their finest, participants were greeted by none other than Elvis Presley and Marilyn Monroe, before being photographed with the members of their team wearing clothing from that era, in an atmosphere of fun and relaxation.



**Les membres du comité organisateur** (Olivier Toutiras de Saint-Laurent, Christian Pellerin du Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité, Sheylla Mosquera du Centre communautaire Bon Courage de Place Benoit, Sylvain Shea du COSSL, Catherine Franzidis du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et Johanne Robitaille de l'école Henri-Beaulieu) en compagnie de bénévoles ayant contribué au Bazar d'hiver de Saint-Laurent.

**The members of the Organizing Committee** (Olivier Toutiras from Saint-Laurent, Christian Pellerin from the Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité, Sheylla Mosquera from the Centre communautaire Bon Courage de Place Benoit, Sylvain Shea from the COSSL, Catherine Franzidis from CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent and Johanne Robitaille from École Henri-Beaulieu) in the company of the volunteers who assisted with the Bazar d'hiver of Saint-Laurent.

## Le Bazar d'hiver bat des records !

**L**e Bazar d'hiver de Saint-Laurent a eu lieu le samedi 29 octobre au Centre des loisirs. Cet événement a permis à une centaine de familles, comprenant environ 250 enfants, vivant dans la précarité de se vêtir pour l'hiver, de la tête aux pieds, et ce, à un coût symbolique.

La mobilisation de la collectivité a permis de recueillir quatre fois plus de vêtements que l'an passé. C'est cette générosité de la communauté et l'implication des bénévoles

qui permettront à ces familles laurentiennes de rester au chaud cet hiver. Cette initiative commune de l'arrondissement de Saint-Laurent, du Comité jeunesse, du Comité petite enfance du COSSL et du CAM-LAU s'est réalisée grâce à l'implication d'une trentaine d'organismes, d'écoles, d'institutions et d'entreprises. En plus de contribuer à la collecte de vêtements, ces derniers ont aussi apporté leur aide dans le référencement de familles pouvant bénéficier du Bazar d'hiver.

## Bazar d'hiver breaks records!

**T**he Bazar d'hiver (winter bazaar) of Saint-Laurent took place on Saturday, October 29 at the Centre des loisirs. This event made it possible for approximately 100 underprivileged families, including 250 children, to be outfitted for winter from head to foot at a symbolic price.

The engagement of the community resulted in the collection of four times the amount of clothing as last year. The generosity of the community and the involvement of volunteers

has made it possible for these families to keep warm this winter. This joint initiative of the Borough of Saint-Laurent, the Comité jeunesse, the Comité petite enfance of the COSSL and the CAM-LAU was made possible thanks to the involvement of some 30 organizations, schools, institutions and companies. In addition to contributing to the clothing collection, the latter also helped to refer families for whom the Bazar d'hiver would be helpful.

## Lumières sur Spotlight on



**A**fin souligner la Journée mondiale de l'enfance, près de 300 Laurentiens et Laurentiennes ont marché le 19 novembre dernier sur l'invitation de l'arrondissement de Saint-Laurent entre l'école Henri-Beaulieu et le parc Painter dans le quartier Chameran, munis de lanternes et de lampes de poche. À l'arrivée, ils ont été accueillis avec des chocolats chauds, une représentation de danse et des numéros de cirque.

« Cette initiative n'aurait été possible sans la précieuse collaboration des résidents du quartier Chameran, qui ont répondu très positivement à l'invitation. Mes collègues du conseil et moi-même sommes très heureux de participer à cet événement qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de Municipalité amie des enfants, une démarche pour laquelle Saint-Laurent a obtenu son accréditation en octobre dernier », a déclaré le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, lors de l'événement.

Rappelons que l'arrondissement a reçu l'accréditation Municipalité amie des enfants grâce à son engagement à respecter les droits de l'enfant en intégrant ses opinions et ses besoins dans les décisions, les politiques, les programmes et les priorités de Saint-Laurent.

**T**o celebrate Universal Children's Day, on November 19 close to 300 Saint-Laurent residents were invited to walk, holding lanterns and flashlights, from École Henri-Beaulieu to Parc Painter in the Chameran sector. They were greeted at their destination with hot chocolate, dancing and a circus number.

"This initiative would not have been possible without the valuable collaboration of residents of Chameran sector, who eagerly accepted the invitation. My colleagues on Council and I are very pleased to have participated in the event which is completely in line with the Child Friendly City movement for which Saint-Laurent received its accreditation in October", declared the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, at the event.

It is important to remember that the Borough received its accreditation as being a Child Friendly City due to its commitment to upholding the rights of children by integrating their opinions and needs in the decisions, policies, programs and priorities embraced by the Borough.



Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, en compagnie de participants à la célébration soulignant la Journée mondiale de l'enfance.

The Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, and City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem**, accompanied by participants at the celebration held to commemorate Universal Children's Day.